



Syndicat CGT des Cheminots

Les Aubrais - Orléans

16 rue de la Grouette 45400 Fleury Les Aubrais

☎ : 02.38.61.17.28. Fax : 02.38.86.60.45

Mail : lab.cgtcheminot@free.fr

REOUVERTURE DE LA LIGNE FERROVIAIRE

ORLEANS – CHATEAUNEUF SUR LOIRE

CITOYENS , exprimons nous !!!

Alors que l'impact du tout routier a des conséquences au quotidien sur la circulation sur la tangentielle EST-OUEST pour ses utilisateurs, cette réouverture se présente comme une alternative nécessaire :

- Propre (automotrices électriques)
- Cadencée toutes les demi heures aux heures de pointe
- Permettant d'atteindre le centre ville d'Orléans en 30 mn depuis Châteauneuf
- Desservant st Denis de l'Hôtel, Mardié, Chécy, St Jean de Braye, Ambert, assurant une connexion multimodale avec les transports publics existants.

Ce projet soutenu par le conseil régional, est approuvé par les conseils municipaux des villes desservies.

Il contribuera à la baisse des émissions de gaz nocifs pour la santé des habitants de l'Agglomération Orléanaise.

Pour toutes ces raisons, la CGT considère qu'il doit voir le jour .

Afin de le conforter, de le porter, chacun d'entre nous a la possibilité de s'exprimer à travers l'enquête publique ouverte du 16 octobre au 22 novembre 2017 (voir modalité au verso)

Alors sans hésiter, donnons notre avis, validons ce projet !

Concrètement, le public peut s'informer :

- dans les mairies des six communes desservies par la ligne (Orléans, Saint-Jean de Braye, Chécy, Mardié, Saint-Denis de l'Hôtel, Châteauneuf-sur-Loire) et aux sièges des deux intercommunalités concernées (Orléans Métropole, Communauté de communes des Loges), aux horaires d'ouverture, en libre accès, sans présence de la commission d'enquête :
 - o consultation du dossier d'enquête complet (papier et numérique)
 - o consultation des documents numériques d'information sur un support dédié
- lors des permanences de la commission d'enquête :

Commune d'Orléans - le mardi 24 octobre 2017 de 9h à 12h - le lundi 20 novembre 2017 de 14h à 17h	Commune de Saint-Jean-de-Braye - le samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h - le lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h
Commune de Chécy - le lundi 16 octobre 2017 de 13h30 à 16h30 - le samedi 18 novembre 2017 de 9h à 12h	Commune de Mardié - le mercredi 8 novembre 2017 de 9h à 12h
Commune de Saint-Denis de l'Hôtel - le vendredi 17 novembre 2017 de 14h à 17h	Commune de Châteauneuf-sur-Loire - le jeudi 19 octobre 2017 de 9h à 12h - le mercredi 22 novembre 2017 de 14h30 à 17h30
Communauté de communes des Loges - le vendredi 27 octobre 2017 de 13h30 à 16h30	

- sur les sites internet :
 - o www.orleans-chateauneufsurloire.fr
 - o www.loiret.gouv.fr, (rubrique publications – enquêtes publiques et avis de l'autorité environnementale – aménagement et urbanisme – enquêtes publiques en cours)

Le public peut contribuer :

- o via internet sur le registre en ligne accessible depuis les sites www.orleans-chateauneufsurloire.fr et www.loiret.gouv.fr
- o dans les mairies des six communes desservies par la ligne et aux sièges des deux intercommunalités concernées, via les registres papier ou à l'aide des outils numériques mis à disposition
- o lors des permanences de la commission d'enquête
- o à l'adresse électronique suivante : pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr en précisant l'objet de l'enquête : réouverture au trafic voyageurs de la ligne SNCF Orléans / Châteauneuf-sur-Loire